

Procès-verbal de la 197^e assemblée générale tenue le 27 octobre 2020 à 18h30 par Zoom

Présences : 74 membres

Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.	2
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.	2
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.	2
4. Adoption du procès-verbal de la 196^e assemblée générale tenue le 8 octobre 2020, et suites.	2
5. Informations :	3
5.1 CRT.	3
5.2 Mobilisation.	3
6. Élections au bureau exécutif.	3
6.1 Nomination d'un.e président.e d'élections, d'un.e secrétaire d'élections et de deux scrutateur.es.	3
6.2 Votes.	4
7. Élections aux comités institutionnels.	4
7.1 Comité des relations du travail (4 postes – mandats H2021)	5
7.2 Commission des études (5 postes – mandats de janvier 2021 à juin 2022)	5
7.3 Comité de sélection des projets de mobilité étudiante hors Québec (3 postes)	6
7.4 Comité consultatif de la recherche (3 postes)	6
7.5 Comité de Perfectionnement (3 postes)	6
7.6 Comité d'éthique de la recherche (2 postes – mandats H2021 à juin 2023)	6
7.7 Comité diversité sexuelle et de genre (1 poste)	6
7.8 C'Viable (1 poste)	7
7.9 Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (3 postes - mandats 2020-2021 et 2021-2022)	7
7.10 Comité de gestion des matières dangereuses	7
7.11 Comité de la politique culturelle (8 postes)	7
7.12 Comité d'éthique d'utilisation des animaux (5 postes)	9
7.13 Comité biosécurité (au moins 3 postes)	9
8. Élections et nominations sur les comités syndicaux.	10
8.1 Élection au comité de discipline et au comité de surveillance.	10
8.2 Nominations sur les comités syndicaux.	11
9. Finances du SPECS-CSN.	12
9.1 Signature des effets bancaires (3 ^e signataire).	12

10. Position du SPECS quant à la charge de travail des enseignant.es en contexte COVID.	12
11. Position du SPECS quant à la liberté académique	13
11.1 Proposition de Steve McKay.....	13
12. Divers.	14
13. Levée de l'assemblée.....	14

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 197.1

« Il est proposé de nommer Michel Gagné président d'assemblée. »

Julie Dionne propose et Steve McKay appuie.

Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

Aucun nouveau membre à accepter.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

- La recommandation sur les comités syndicaux sera traitée au point 8 au lieu de 8.2;
- Les recommandations des points 7 et 8 pourront être traités pendant les votes secrets;
- Le point 8.1 est renommé « Élection au comité de discipline et au comité de surveillance »;
- Il est convenu de reporter le point « 11 Position du SPECS quant à la liberté académique » à une assemblée générale ultérieure en soirée s'il n'a pas été abordé à 21h.

Résolution 197.2

« Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. »

Sarah Perrien propose et Michèle Le Risbé appuie.

Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la 196^e assemblée générale tenue le 8 octobre 2020, et suites.

Résolution 197.3

« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 196^e assemblée générale tenue le 8 octobre 2020 tel que présenté. »

Sophie Hébert propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.

Adoptée à la majorité.

Suites :

- **5.2 CRT :** Amélie Gauthier a fait les vérifications nécessaires dans le dossier des ouvertures de postes pour les 3 disciplines qu'il restait à consulter. Il n'est pas possible de démontrer qu'il y a eu mauvaise foi de la partie patronale. Il n'y aura donc pas de dépôt de grief.
- **5.5 Programmes :** Jean Fradette raconte la teneur des décisions des regroupements cégep quant au report ou au boycottage des travaux d'actualisation de Sciences de la nature et de Sciences

humaines. La proposition a été scindée. Un report a été demandé à forte majorité pour les deux programmes. La proposition de boycottage a été mise en dépôt.

- **7. Consultation sur les assurances collectives :** Mathieu Poulin-Lamarre explique que le SPECS s'est positionné sur plusieurs modifications aux assurances collectives. La recommandation concernant les articles d'incontinence a été adoptée par la RSA, mais elle a été éclaircie et elle n'est pas limitative.

5. Informations :

5.1 CRT.

Amélie Gauthier résume les positions antérieures du SPECS quant à la distribution de la ressource de l'enveloppe enseignante et les demandes déposées par la partie syndicale au CRT du 21 octobre :

- une coordination départementale avec une allocation minimale de 0,3 ETC;
- une coordination de stage correspondant minimalement à ce qui était prévu par le modèle de répartition du volet 2 de la direction;
- déplacement complet de l'encadrement programme aux ressources additionnelles;
- rétablissement des ressources ponctuelles pour les coordinations des 4 programmes sans discipline principale.

Il reste des ressources pour les demandes COVID, qu'elles soient planifiées ou ponctuelles.

Des questions sont posées sur la négociation du volet 2, sur l'intention de la direction de créer une réserve et sur les annexes S119 et S120.

5.2 Mobilisation.

La négociation stagne à la table centrale et à la table sectorielle. Il y a urgence de s'entendre afin qu'il reste des ressources à distribuer.

Mathieu Poulin-Lamarre présente la manifestation à relais qui se déroulera le 30 octobre entre 9h30 et 12h devant les bureaux de la députée Geneviève Hébert sous le thème des Zoombies.

Les membres sont invités à passer au bureau pour se procurer les outils de visibilité (t-shirts, foulards tubulaires et couvres-visages) ou à écrire au SPECS par courriel pour un envoi via le courrier interne.

Un évènement régional aura lieu le 14 novembre.

6. Élections au bureau exécutif.

6.1 Nomination d'un.e président.e d'élections, d'un.e secrétaire d'élections et de deux scrutateur.es.

Résolution 197.4

« Il est proposé de désigner Michel Gagné président d'élection, Sarah Perrien secrétaire d'élections et Jean-Pierre Roy ainsi que Christophe Allard Sévigny scrutateurs. »

Martin Barrette propose et Michèle Le Risbé appuie.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 Votes.

Des candidatures en bonne et due forme ont été reçues pour six des sept postes en élection, conformément au processus électoral présenté au chapitre 6 des statuts et règlements du SPECS-CSN. Un vote secret à l'aide de l'application Belenios a eu lieu pour les six postes en question et le résultat est le suivant :

- **Présidence** : Julie Dionne : élue
- **Vice-présidence aux relations du travail** : Amélie Gauthier : élue
- **Vice-présidence aux affaires pédagogiques** : Jean Fradette : élu
- **Vice-présidence à l'information et la mobilisation** : Mathieu Poulin-Lamarre : élu
- **Responsable à la trésorerie** : Michael Labarre : élu
- **Conseillère / Conseiller** : Geneviève Charest : élue

Le seul poste du bureau exécutif n'ayant reçu aucune candidature avant l'assemblée est mis en élection selon l'article 5.01 des statuts et règlements. Il s'agit du poste de responsable au secrétariat.

Élection au poste de responsable au secrétariat :

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Noémie Darveau est proposée par Maria Chelkowska et elle accepte;
 - Jean-Pascal Labelle Hallée est proposé par Christophe Allaire Sévigny et il refuse.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

La candidate Noémie Darveau présente ses aptitudes et expériences passées.

Un vote secret a lieu sur Belenios. Résultat : **Noémie Darveau** est élue.

7. Élections aux comités institutionnels.

Jean Fradette présente la recommandation de l'exécutif :

- Considérant le contexte exceptionnel dans lequel la pandémie plonge actuellement le Cégep et face auquel les enseignants et enseignantes sont constamment à la remorque des décisions prises par la direction et la santé publique;
- Considérant le temps et l'énergie que les adaptations à l'enseignement en présentiel, en hybride ou sans présentiel demandent aux enseignants et enseignantes;
- Considérant que plusieurs enseignants et enseignantes sont déjà à bout de souffle, à mi-chemin dans la session,
- Considérant que tout laisse croire que les incertitudes liées à la situation globale actuelle risquent d'être également présentes à la session d'hiver 2021,

Résolution 197.5

« Il est proposé que le SPECS demande à la direction de limiter, durant l'année scolaire 2020-2021, le traitement des dossiers étudiés par les comités institutionnels à ceux qui sont prioritaires et essentiels. » Jean Fradette propose et Catherine Ladouceur appuie.

Adoptée à l'unanimité.

- Un membre souligne que c'est déjà la conduite de la direction en général.
- Plusieurs sont soulagés que l'exécutif reconnaissent la lourdeur de leur tâche.

7.1 Comité des relations du travail (4 postes – mandats H2021)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Steve McKay est proposé par Catherine Ladouceur et il accepte;
 - Lucas Deschênes est proposé par Jean Fradette et il accepte;
 - Noémi Roy a soumis un formulaire de procuration dûment appuyé.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Steve McKay, Lucas Deschênes et Noémi Roy sont élu.es par acclamation.

(1 poste non comblé)

7.2 Commission des études (5 postes – mandats de janvier 2021 à juin 2022)

7.2.1 Famille des techniques physiques (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Alexandre Brizard a soumis un formulaire de procuration dûment appuyé.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Alexandre Bizard est élu par acclamation.

7.2.2 Famille des Techniques de l'administration (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Micheline Tremblay a soumis un formulaire de procuration dûment appuyé.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Micheline Tremblay est élue par acclamation.

7.2.3 Famille des Sciences de la nature (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Nicolas Caron se propose.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Nicolas Caron est élu par acclamation.

7.2.4 Formation générale (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Annissa Laplante se propose.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Annissa Laplante est élue par acclamation.

7.2.5 Pour le personnel enseignant (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Jean-Christophe Dominique est proposé par Jean Fradette et il accepte.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Jean-Christophe Dominique est élu par acclamation.

7.3 Comité de sélection des projets de mobilité étudiante hors Québec (3 postes)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Guillaume Lallier se propose.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Guillaume Lallier est élu par acclamation.

(2 postes non comblés)

7.4 Comité consultatif de la recherche (3 postes)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Marie-Hélène Laprise a soumis un formulaire de procuration dûment appuyé;
 - Mélissa Blandford a soumis un formulaire de procuration dûment appuyé;
 - Olivier Domingue a soumis un formulaire de procuration dûment appuyé.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Marie-Hélène Laprise, Mélissa Blandford et Olivier Domingue sont élu.es par acclamation.

7.5 Comité de perfectionnement (3 postes)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Mathieu Deschamps se propose;
 - Yvon St-Jean est proposé par Mathieu Deschamps et il accepte.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Mathieu Deschamps et Yvon St-Jean sont élus par acclamation.

(1 poste non comblé)

7.6 Comité d'éthique de la recherche (2 postes – mandats H2021 à juin 2023)

7.6.1 Personne avec des aptitudes en recherche (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Annie-Chantal Guibord a soumis un formulaire de procuration dûment appuyé.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Annie-Chantal Guibord est élue par acclamation.

7.6.2 Personne versée en droit (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Jonathan Mayer a soumis un formulaire de procuration dûment appuyé.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Jonathan Mayer est élu par acclamation.

7.7 Comité diversité sexuelle et de genre (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Dominique Dubuc se propose.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Dominique Dubuc est élue par acclamation.

7.8 C'Viable (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Philippe Langlois a soumis un formulaire de procuration dûment appuyé.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Philippe Langlois est élu par acclamation.

7.9 Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (3 postes - mandats 2020-2021 et 2021-2022)

7.9.1 Secteur A (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Jean-Pascal Labelle-Hallée a soumis un formulaire de procuration dûment appuyé.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Jean-Pascal Labelle-Hallée est élu par acclamation.

7.9.2 Secteur B (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Marie-Hélène Laprise a soumis un formulaire de procuration dûment appuyé.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Marie-Hélène Laprise est élue par acclamation.

7.9.3 Formation continue (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Michael Labarre se propose.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Michael Labarre est élu par acclamation.

7.10 Comité de gestion des matières dangereuses

De plus amples informations ont été demandées à la direction. Les élections sont reportées.

7.11 Comité de la politique culturelle (8 postes)

7.11.1 Un.e représentant.e de chaque département lié aux arts et aux lettres

7.11.1.1 Arts visuels (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Martin Labrie se propose.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Martin Labrie est élu par acclamation.

7.11.1.2 Danse (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Aucune autre candidature reçue.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

(1 poste non comblé)

7.11.1.3 Graphisme (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Josée Morais se propose.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Josée Morais est élue par acclamation.

7.11.1.4 Langues modernes (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Nathalie Trudel se propose.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Nathalie Trudel est élue par acclamation.

7.11.1.5 Littérature et communication (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Danielle Tremblay se propose.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Danielle Tremblay est élue par acclamation.

7.11.1.6 Musique (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Aucune candidature reçue.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

(1 poste non comblé)

7.11.2 Un.e représentant.e du secteur préuniversitaire autre qu'artistique (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Aucune candidature reçue.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

(1 poste non comblé)

7.11.3 Un.e représentant.e du secteur technique autre qu'artistique (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Aucune candidature reçue.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

(1 poste non comblé)

7.12 Comité d'éthique d'utilisation des animaux (5 postes)

7.12.1 Un.e enseignant.e de Biologie (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Geneviève Lefebvre a soumis un formulaire de procuration dûment appuyé.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Geneviève Lefebvre est élue par acclamation.

7.12.2 Un.e enseignant.e de Techniques de bioécologie (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Aucune candidature reçue.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

(1 poste non comblé)

7.12.3 Un.e enseignant.e de Technologies de laboratoire – biotechnologie (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Aucune candidature reçue.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

(1 poste non comblé)

7.12.4 Un.e enseignant.e des Techniques de santé animale (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Aucune candidature reçue.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

(1 poste non comblé)

7.12.5 Un.e enseignant.e de Gestion et technologies d'entreprise agricole (1 poste)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Aucune candidature reçue.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

(1 poste non comblé)

7.13 Comité biosécurité (au moins 3 postes)

7.13.1 Au moins un.e enseignant.e de Biologie

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Jean-Christophe Dominique se propose;
 - Janet Pinkos se propose.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Jean-Christophe Dominique et **Janet Pinkos** sont élu.es par acclamation.

7.13.2 Au moins un.e enseignant.e des Techniques de laboratoires

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Caroline Patry a soumis un formulaire de procuration dûment appuyé.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Caroline Patry est élue par acclamation.

7.13.3 Au moins un.e enseignant.e des Techniques de santé animale

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Jean-Pierre Roy se propose.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Jean-Pierre Roy est élu par acclamation.

8. Élections et nominations sur les comités syndicaux.

Jean Fradette présente la recommandation de l'exécutif :

- Considérant le contexte exceptionnel dans lequel la pandémie plonge actuellement le Cégep et face auquel les enseignants et enseignantes sont constamment à la remorque des décisions prises par la direction et la santé publique;
- Considérant le temps et l'énergie que les adaptations à l'enseignement en présentiel, en hybride ou sans présentiel demandent aux enseignants et enseignantes;
- Considérant que plusieurs enseignants et enseignantes sont déjà à bout de souffle, à mi-chemin dans la session,
- Considérant que tout laisse croire que les incertitudes liées à la situation globale actuelle risquent d'être également présentes à la session d'hiver 2021,

Résolution 197.6

« Il est proposé que le SPECS ne formalise comme comités syndicaux, pour l'année 2020-2021, que ceux qui permettent le fonctionnement adéquat du syndicat ainsi que la mise en évidence de ses revendications, soit le comité de surveillance, la direction des élections, le comité de discipline et le comité de mobilisation. »

Jean Fradette propose et Dominique Dubuc appuie.

Adoptée à l'unanimité.

8.1 Élection au comité de discipline et au comité de surveillance.

8.1.1 Comité de discipline (4 postes)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Josée Morais se propose;
 - Steve McKay se propose;
 - Diane Lafrance se propose;
 - Joëlle Brizard se propose.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Josée Morais, Steve McKay, Diane Lafrance et Joëlle Brizard sont élu.es par acclamation.

8.1.2 Comité de surveillance (2 postes)

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Catherine Ladouceur se propose;
 - Mikhael Kowalak est proposé par Amélie Gauthier.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Catherine Ladouceur et Mikhael Kowalak sont élu.es par acclamation.

8.2 Nominations sur les comités syndicaux.

Si la proposition de l'exécutif avait été rejetée, les élections se seraient faites dans l'ordre suivant :

1. Comité femmes;
2. Comité LGBT et alliés;
3. Comité environnement;
4. Comité précarité;
5. Comité retraite;
6. Comité école et société;
7. Comité de mobilisation;
8. Comité médias écrits;
9. Comité intégration et développement professionnel des nouveaux enseignants et nouvelles enseignantes;
10. Comité interculturelité, discrimination systémique au travail et éducation.

8.2.1 Comité de mobilisation

- Ouverture de la période de mise en nomination :
 - Jean-Thomas Courchesne se propose;
 - Catherine Ladouceur se propose;
 - Steve McKay se propose.
- Fermeture de la période de mise en nomination.

Jean-Thomas Courchesne, Catherine Ladouceur et Steve McKay sont élu.es par acclamation.

9. Finances du SPECS-CSN.

9.1 Signature des effets bancaires (3^e signataire).

Mikhael Kowalak présente la recommandation de l'exécutif :

Résolution 197.7

« Il est proposé de désigner Amélie Gauthier troisième personne signataire des chèques et tout autre effet de commerce du SPECS-CSN à compter de janvier 2021, la personne présidente et la personne trésorière étant déjà désignées signataires en vertu des statuts et règlements du SPECS-CSN (5.11 d). »

Mikhael Kowalak propose et Joannie Roberge appuie.

Adoptée à l'unanimité.

10. Position du SPECS quant à la charge de travail des enseignant.es en contexte COVID.

Julie Dionne résume les positions des enseignant.es recueillies lors de la tournée départementale en six thèmes :

- les cours en présence;
- le choix d'une plateforme;
- l'organisation scolaire;
- le soutien informatique;
- le soutien pédagogique;
- la planification de la session.

Elle présente la recommandation de l'exécutif :

Résolution 197.8

« Il est proposé :

- Que le SPECS revendique auprès du MEES des ressources :
 - a) spécifiquement dédiées à l'enseignement ;
 - b) disponibles dès la session H2021 ;
 - c) tant et aussi longtemps que les contraintes sanitaires imposent des modalités d'enseignement particulières (groupes réduits, EAD, hybride, comodal, etc.) ;
 - d) prévues dans l'enveloppe régulière et dans les budgets de la formation continue.
- Que ces ressources soient destinées à alléger la tâche des enseignant.es et des chargé.es de cours de façon à équivaloir à une libération de 20% pour toutes et tous, notamment en :
 - a) reconnaissant à chaque enseignant.e du temps réservé à l'encadrement individuel;
 - b) reconnaissant à chaque enseignant.e du temps réservé à la préparation et à l'adaptation des cours en fonction des différents défis des étudiant.es et des contraintes matérielles;
 - c) permettant lors de la confection des tâches des cours en présence à des groupes assez petits pour respecter les contraintes sanitaires sans couper sur les heures contact et sans impact sur la masse;
 - d) bonifiant les ressources liées à la préparation et à la coordination des stages.

- Que le SPECS réclame le maintien de la liberté de choix des enseignant.es tout en affirmant l'intérêt que la direction mette tout en place pour favoriser les cours en présence
- Que le SPECS réitère l'importance de l'évaluation en présence et demande que soit prévu un bris horaire. Que s'il n'est pas possible de l'avoir, le personnel enseignant en soit avisé avant la confection départementale des tâches.
- Que le SPECS réclame le maintien de la liberté de choix des enseignant.es quant aux plateformes utilisées, tout en collaborant dans l'objectif de trouver des méthodes non contraignantes pour en faciliter l'utilisation par la population étudiante.
- Que le SPECS demande à la direction qu'une personne soit assignée pour soutenir les étudiant.es dans leur organisation et que ses coordonnées soient largement publicisées.
- Que le SPECS appuie toute demande d'aménagement des plages horaire visant à faciliter la gestion des cours par le personnel enseignant.
- Que le SPECS demande que les demi-groupes puissent être gérés pour les enseignante.s qui le veulent via LÉA et Teams et que les enseignant.es soient avisés de cette possibilité avant la confection des tâches par les départements.
- Que le SPECS demande à la direction de simplifier la confection du plan de classe.
- Que le SPECS réclame des directives pédagogiques claires et communiquées largement, tant au personnel qu'aux étudiant.es, comprenant les conditions prévisibles d'enseignement et d'encadrement. »

Julie Dionne propose et Yvon St-Jean appuie.
Adoptée à l'unanimité.

- Les membres soulignent le travail de l'exécutif dans le cadre de la tournée départementale.
- L'importance que la question des demi-groupes génère de la division puisque l'imposition des demi-groupes pour tous et toutes peut créer des problèmes dans plusieurs cours où la division selon des critères précis est requise (par exemple lorsque les gabarits doivent être pris en compte comme en Éducation physique).

11. Position du SPECS quant à la liberté académique

Il est 21h. Un vote indicatif est pris pour déterminer si l'on poursuit ou non. Une forte majorité souhaite traiter la proposition puisqu'elle relève de l'actualité.

11.1 Proposition de Steve McKay

Steve McKay rappelle les événements survenus à l'Université d'Ottawa et la sanction reçue par l'enseignante. Il explique la proposition suivante :

Résolution 197.9

« Il est proposé :

1. « Que le SPECS-CSN réaffirme son appui indéfectible à la liberté académique;
2. Qu'il souligne qu'il est essentiel que les établissements d'enseignement soient des lieux d'échange et d'analyse sur les phénomènes sociaux qui ont forgé l'époque contemporaine, même si ces phénomènes sont inconfortables;
3. Qu'il rappelle que cette liberté académique s'applique aux professeur.es, chargé.es de cours, enseignant.es et aux chercheur.es comme aux étudiant.es;
4. Qu'il rappelle le devoir des directions des établissements de décréter et de maintenir des lieux d'échanges exempts d'intimidation et de violence;

5. Qu'il rappelle que la lutte au racisme et à la discrimination nécessite la tenue de débats sensibles, notamment sur l'utilisation de certains termes historiques, et que ces débats doivent se faire en valorisant les voix des personnes marginalisées;
6. Qu'il invite le gouvernement et les directions d'établissements à tout mettre en œuvre pour améliorer l'accessibilité aux établissements d'enseignement pour les Québécois et Québécoises de tous les milieux et de toutes les origines, notamment les Québécoises et Québécois racisés, et ce pour la communauté étudiante, comme pour le corps professoral et le personnel;
7. Et enfin, qu'il souligne la contribution majeure des institutions d'enseignement supérieur à la création et à la transmission des connaissances, notamment sur la scène internationale. »

Steve McKay propose et Martin Barrette appuie.
Adoptée à l'unanimité.

12. Divers.

Aucun point.

13. Levée de l'assemblée.

Résolution 197.10

« L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever l'assemblée à 21h14. »

Julie Dionne propose et Lucas Deschênes appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Michel Gagné, président d'élections

Sarah Perrien, secrétaire d'élections

Julie Dionne, présidente

Amélie Gauthier, secrétaire